



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK

NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

AVIS

DEMANDE D'ÉNERGIE NB CONCERNANT L'APPROBATION DES BESOINS EN REVENUS AFFÉRENTS AU TRANSPORT

La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (Commission) a reçu une demande et des éléments de preuve à l'appui de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) le 6 juillet 2018 en vertu de la *Loi sur l'électricité, L.N.-B. 2013, ch. 7 (Loi sur l'électricité)* aux fins d'approbation des changements aux besoins en revenus afférents au transport et un changement correspondant de ses tarifs.

La Commission tiendra une conférence préalable à l'audience le mardi 31 juillet 2018 à partir de 9 h 30 au Delta Brunswick, 39, rue King, à Saint John.

Les parties intéressées peuvent participer à la conférence préalable à l'audience en s'inscrivant auprès de la Commission d'ici le vendredi 27 juillet 2018, par téléphone au 1-866-766-2782 ou par courriel à l'adresse general@cespnb.ca. Les participants sont tenus d'indiquer leurs coordonnées, leur langue de choix et la nature de leur participation. Veuillez faire référence à l'Instance n° 415 dans votre correspondance.

La demande, les preuves à l'appui et un horaire de dépôt proposée par Énergie NB sont affichées sur le site Web de la Commission à l'adresse www.cespnb.ca.

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick

C. P. 5001

15, Market Square, Bureau 1400

Saint John (N.-B.) E2L 1E8

Téléphone : 506-658-2504

Télécopieur : 506-643-7300

Courriel : general@cespnb.ca

Site Web : www.cespnb.ca